



# Info-parents

Février 2023

## Dates importantes

- + 3 février : Journée pédagogique
- + 6 au 10 février : Semaine reconnaissance des enseignants
- + 7 février : Rencontre du Conseil d'établissement
- + 13 au 17 février : Journées de la persévérance scolaire
- + 14 février : St-Valentin, on s'habille en rouge !
- + 16 février : Journée « On perséVERT » on s'habille en vert !
- + 22 février : Journée pédagogique
- + 23 février : Carnaval d'hiver
- + 27 février au 3 mars : Congé pour tous

## Mot de la direction

*Chers parents,*

*Deux grands termes seront à l'honneur ce mois-ci : la reconnaissance du personnel enseignant, ainsi que la persévérance scolaire. Ainsi, tant nos enseignants que nos élèves seront à l'honneur pendant le mois de février.*

*Aussi, la deuxième étape se terminera le 17 février. Toutes les évaluations et les observations des enseignants de votre enfant seront utilisées pour produire les bulletins. À ce sujet, vous recevrez le bulletin le 9 mars sur Mozaïk. Il est aussi possible que le titulaire de votre enfant communique avec vous pour prévoir une rencontre de 2<sup>e</sup> étape. Cette rencontre aura lieu le 9 ou 10 mars à l'école.*

*Bon mois de février !*

*Sophie Bélair*

*directrice*

## **Ordre du jour : conseil d'établissement**

1. Approbation
  - Activités et sorties scolaires
  - Modification au calendrier 22-23
2. Informations
  - Retour sur les activités de décembre
  - Activités de février
  - Suivi mise à jour du PEVR
  - Reconnaissance des enseignants
  - Journées de la persévérance scolaire



## Les journées de la persévérance scolaire

L'école Henri-Forest se prépare à souligner la persévérance scolaire de ses élèves pendant la semaine du 13 au 17 février. Pour ce faire, les titulaires préparent une petite activité en classe. Jeudi le 16 février, votre enfant sera invité à s'habiller en vert, couleur de la persévérance scolaire.

**Les parents sont invités à participer à ces journées très spéciales !** Pour ce faire, nous vous invitons à écrire un message à votre enfant pour l'encourager ou pour lui faire part de votre reconnaissance face aux efforts qu'il fournit à l'école. Remettez votre message dans une enveloppe scellée à son titulaire au plus tard le 13 février. Le message que vous lui avez écrit lui sera remis en classe le 15 février. Si vous préférez écrire un message par courriel à votre enfant, nous vous invitons à l'envoyer à l'adresse [opp.henri-forest@csmb.qc.ca](mailto:opp.henri-forest@csmb.qc.ca)

Un grand merci de votre participation à cet événement !



## Semaine de la reconnaissance des enseignants

Du 6 au 10 février, les enseignants seront à l'honneur. À l'école Henri-Forest, nous avons la chance de travailler avec 27 enseignants au quotidien. Leur implication et leur professionnalisme font de notre milieu un environnement sain et stimulant. Nous en sommes reconnaissants ! Afin de souligner ce moment important, l'OPP invite les parents qui souhaiteraient déposer des petites douceurs au salon du personnel à les informer par courriel afin de coordonner le tout. Voici l'adresse : [opp.henri-forest@csmb.qc.ca](mailto:opp.henri-forest@csmb.qc.ca)

Un grand merci !  
L'OPP HF

## Carnaval d'hiver : 23 février

Tous les élèves de l'école auront la chance de participer au carnaval d'hiver qui aura lieu le 23 février prochain. Les élèves du préscolaire à la 2<sup>e</sup> année vivront l'activité sur le terrain de l'école, tandis que les élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année iront au parc Hayward où ils pourront aussi aller patiner à la patinoire Bleu-Blanc-Rouge. Afin de bien coordonner le tout, les parents des élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année sont invités à compléter un formulaire par enfant:

[https://docs.google.com/forms/d/1Ae8K-ijpWy1SxgeYlYnrRY11AXDqBtgH4F\\_spyCsrXk/edit](https://docs.google.com/forms/d/1Ae8K-ijpWy1SxgeYlYnrRY11AXDqBtgH4F_spyCsrXk/edit)

Votre enfant devra être habillé chaudement pour l'occasion.

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles pour aider tous les groupes-classe. Si vous êtes intéressés, vous pourrez l'indiquer dans le formulaire ou écrire à l'adresse [opp.henri-forest@csmb.qc.ca](mailto:opp.henri-forest@csmb.qc.ca)

## Sécurité aux abords de l'école

Le service de police et les membres de notre équipe-école vous rappellent qu'il est interdit de circuler sur la rue Airlee quand les panneaux des autobus sont allumés. Cela signifie que les élèves entrent ou sortent des autobus. Aussi, il est interdit de stationner en double sur la rue Trésor-Caché ou de faire des demi-tours pour venir chercher ou déposer votre enfant. Dans les deux cas, vous pourriez vous voir remettre une contravention. Nous vous remercions de votre collaboration pour assurer la sécurité de nos élèves.



### Je me stationne, je ferme le moteur !

Lorsque vous vous stationnez près de l'école, nous vous demandons de fermer le moteur de votre voiture. C'est pour l'environnement et pour le bien-être de tous ! Merci.

### Venir chercher son enfant au service de garde

Les parents qui viennent chercher leur enfant au service de garde doivent obligatoirement les attendre dans l'entrée. En effet, les enfants doivent être accompagnés de leur parent pour se rendre jusqu'à leur voiture afin d'assurer leur sécurité. Si vous ne trouvez pas de stationnement sur Trésor-Caché, vous pouvez utiliser le stationnement du presbytère, rue Bélanger.

### Des nouvelles de la Cantine pour Tous

Notre traiteur scolaire vous fait parvenir une lettre d'information concernant son service à notre école et à domicile. Nous vous invitons à en prendre connaissance en cliquant sur le lien ci-dessous :

**LA CANTINE  
POUR TOUS**

<https://mailchi.mp/c9e9c674f6ab/info-parents-juin-5371021?e=bb8949471d>